

585 route du Chef-lieu

74370

-----

HAUTE-SAVOIE

Le Maire, Jean-François GIMBERT

**REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE**

**N°23/2019**

**Objet : travaux route des Tavernettes**

**LE MAIRE**

**Vu** la demande de l'entreprise B2C Conseils pour des travaux de carottage pour le compte du service de l'eau de Grand Annecy Agglomération ;

**Considérant** qu'il y a lieu de réglementer la circulation de tous les véhicules pour la sécurité des usagers et des chargés de travaux ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1**

La circulation sur la route des Tavernettes sera perturbée du 05 au 07 août 2019 inclus.

**Article 2**

L'entreprise chargée des travaux mettra en place la signalisation appropriée et laissera un accès aux riverains et aux services de secours.

**Article 3**

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Affiché le  
Notifié le

Certifié exécutoire le

Le Maire, Jean-François GIMBERT

Fait à Charvonnex, le 30/07/2019

Le Maire

  


Jean-François GIMBERT